

GÉREZ VOS CONSOMMABLES USAGÉS AVEC CONIBI ET KONICA MINOLTA

« J'ai des équipements Konica Minolta dans mon parc d'impression et je ne sais pas quoi faire de mes consommables usagés. »



C'est pour répondre à cette interrogation de **la façon la plus écologique possible** que Konica Minolta a participé il y a plus de 20 ans au consortium Conibi.

Il nous permet de proposer à tous nos clients **une solution pratique et gratuite de collecte des consommables**, même pour des parcs multimarques.

Mais concrètement, comment ça se passe ?



La première étape est une rapide et simple mise en place de la prestation.

→ Vous contactez CONIBI : sur www.conibi.fr Rubrique [Contactez-nous] ou par téléphone au **01 48 63 94 94**.

→ CONIBI explique la prestation et vous envoie de **la documentation** ainsi qu'un **contrat de prestation de service** ou **une convention de prestation**.

Ensuite, tout dépend du volume des flux de consommables.

Pour les petites quantités, il est possible d'envoyer un colis via un point relais



1 Les étiquettes sont à imprimer sur le site de Conibi

2 Le colis doit être solide et peser **moins de 20 kilos**. Cela peut être le carton de votre cartouche d'origine. **Dimensions maximales : longueur + largeur + hauteur = 1.50m**



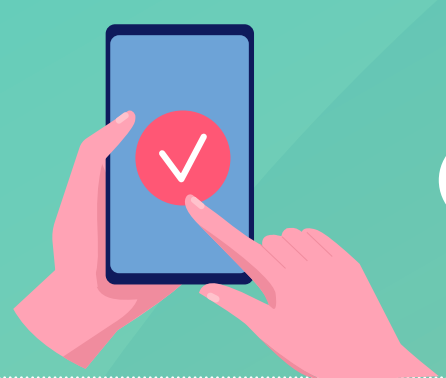
3 Pour l'expédition, en quelques secondes, **sélectionnez votre point Relais** à partir de votre espace client. **Déposez votre colis** dans le point Relais choisi. Traçabilité sur demande.

Pour les grosses quantités, bénéficiez des écobox



1 Commandez **la livraison des boîtes** sur le site de Conibi

2 Mettez-y **vos consommables usagés**



3 Une fois les boîtes remplies, **commandez leur récupération**, encore sur le site.

4 Pour une meilleure traçabilité, **un Bordereau de Suivi des Déchets** est établi pour chaque collecte



Mais que deviennent ces consommables une fois récupérés par Conibi ?



Dans un premier temps, ils sont envoyés vers des centres spécialisés pour être **pesés et triés**.



Ils sont ensuite **nettoyés ou broyés**.



Le broyat redevient de la **matière première** et **les bouteilles de toners** sont remplies.

Donc en rendant ces consommables, en plus de contribuer à notre politique d'économie circulaire, vous nous permettez de vous faire bénéficier de davantage de consommables remanufacturés. Ainsi, **nous consommons moins de ressources et vous apportons un service plus écologique**.